

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 47

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Honneur pour Honneur
Autor: Stéphane, Marie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256345>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

Pays du dimanche
à
Porrentruy
TELEPHONE

DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

Chez les enfants

Que de plaintes et de lamentations n'entendent-on pas journallement au sujet des enfants ! Des gamins, dit-on, des polissons. Oui, beaucoup d'entre eux méritent ces épithètes sévères. Mais est-ce toujours leur faute ? Du côté des parents, n'y a-t-il pas un *meid culpé* un gros *meid culpé* à faire ?

Mauvaises habitudes, mauvaise tenue chez la jeunesse : n'est-ce pas la mère, le père qui ne s'en sont pas souciés au début ?

Nous sommes toujours faibles à l'égard de nos enfants, et nous en voulons à celui qui nous parle de les corriger.

Ne devrait-on pourtant pas, chères jeunes mamans, pouvoir — sans s'attirer vos foudres, — vous faire entendre d'utiles conseils ?

Parlons de la correction des défauts chez les enfants. Je commence par les défauts physiques. Ne laissez jamais une mauvaise habitude s'établir, même dès le plus bas âge. La correction est aisée au début ; chaque jour qui s'écoule la rend de plus en plus difficile. Je ne m'arrêterai pas aux premiers défauts, comme de sucer son pouce, de porter tout à la bouche, qui sont universels et que toutes les mères savent corriger.

Je parlerai : 1^e des *tics*, des *grimaces*, qui peuvent être charmants chez un enfant, mais qui, si on n'y prend garde, produisent des déformations regrettables ; — 2^e des *défauts de prononciation* que l'on se plaît même à imiter et qui retardent le langage correct quand ils ne s'établissent pas à l'é

Feuilleton du *Pays du dimanche* 45

Honneur pour Honneur

par Marie Stéphane.

Plusieurs fois, au cours de rapides visites faites à sa famille lors de ses derniers séjours en France, Guy avait pensé, en observant sa cousine, qu'elle ferait plus tard une charmante compagne au cœur tendre et dévoué. Mais elle était si jeune alors, avec sa taille petite et mince, elle avait tellement l'apparence d'une enfant qu'il ne s'était pas occupé de sonder ses sentiments.

Ce ne fut que tout récemment, à la soirée donnée, on s'en souvient, pour fêter les vingt ans de Chantal, qu'il eut une première révélation que l'enfant était devenue femme. Mais il ne lui avait été donné de l'apprécier

tat d'habitude invétérée, au grand préjudice de l'âge mûr ; — 3^e des *attitudes défectueuses* et des *exercices manuels* qui compromettent le développement du corps ou des sens et qui ont un fâcheux retentissement sur la vie entière.

1^e *Tics et grimaces*. — Ces vices dépendent du système nerveux. Il importe donc de les combattre plus tôt et avec autorité. La volonté est faible chez l'enfant qui est affecté de cette infirmité. La maman songera qu'elle doit inspirer son énergie par tous les moyens ; elle regardera l'enfant bien en face et lui dira avec force : « Je te défends de cligner de l'œil, de remuer sans cesse les lèvres, de les mordre, de ronger les ongles, de te gratter le nez, les oreilles, de te frotter le front... etc. Si la parole ne suffit pas, une petite chiquenaude appliquée à propos rappellera à l'enfant qu'il s'oublie. A plus forte raison ne permettra-t-on jamais à l'enfant d'étirer les paupières, d'agrandir démesurément sa bouche et de transformer son visage en un masque grimaçant. Que dis-je ? On ne le permettra pas.... Mais j'ai vu une jeune femme qui l'enseignait à un bébé et qui riait aux éclats quand ce malheureux petit s'était tout défiguré.

2^e *Défaut de prononciation*. — Les enfants n'apprennent la parole que par de nombreux efforts qui ne réussissent pas tous du premier coup. Ce n'est pas bien étonnant. Nous parlons à l'enfant et nous lui demandons de répéter, sans lui dire comment il doit s'y prendre. Obsrvons-nous donc quand nous parlons et tâchons de dire comment il faut faire pour nous imiter. Un des défauts les plus fréquents,

comme elle le méritait, que dans l'intimité de la vie de la famille qu'il partageait depuis plusieurs jours ; et jamais la jeune fille ne lui avait paru plus enviable qu'à cette heure où il la perdait irrévocablement.

A peine échafaudé, son rêve de bonheur s'effondrait.

Toutefois, nonobstant sa déception, il ne lui vint pas même à l'idée de chercher à lutter contre l'absent.

Il n'avait pas caché sa sympathie à sa cousine. En termes voilés, il est vrai, il avait fait quelques allusions à un commun avenir ; aussi comprit-il facilement que la confidence qui lui était faite, était une façon loyale de lui interdire tout espoir à ce sujet, et malgré le profond chagrin qu'il en éprouvait, il sut gré à Chantal de sa délicatesse.

— Et puis, qui peut prévoir l'avenir ? pensait-il.

Sans doute le marquis de Servannais n'avait pas l'âme assez basse pour souhai-

c'est le *zézayement*. Pour l's, au lieu d'appuyer la langue derrière les dents d'en bas et de la lever directement vers le palais, l'enfant laisse la pointe passer entre les dents. Avec le côté d'une aiguille à tricoter, repoussez la langue en arrière, commandez-lui d'articuler *sss* à la façon des serpents, et vous l'aurez vite corrigé. S'il ne saisit pas, il est à supposer que son oreille manque de finesse ; c'est elle donc que vous vous appliquerez d'abord à rectifier en produisant très près des *sss* très forts et très prolongés.

Il y aussi beaucoup d'enfants qui emploient *ye* à la place de *le* et qui disent un *youp* pour un *loup*. Avertissez les de tenir le bout de la langue appuyé sur le palais, derrière les dents, et de laisser libres les bords. Dès qu'ils auront compris, ils n'auront aucune peine à produire une *l* correcte.

D'autres disent *ze* pour *je*. Dites-leur de reculer un peu la langue et d'allonger les lèvres, et le *je* sortira normalement ; se pour *ch* (seval pour cheval) se corrige de la même façon.

Quelques-uns encore font entendre un *t* à la place d'un *k* et disent *ta* pour *ca*. Ce défaut est plus difficile à corriger. Retenez avec les doigts ou avec le manche d'une cuillère le bout de la langue et dites à l'enfant de faire effort pour soulever la langue au fond de la gorge. Après un peu de temps, si vous vous y prenez bien, vous réussirez.

Il y a d'autres vices de prononciation, mais j'en ai dit assez pour aujourd'hui et je passe aux

3^e *Mauvaises attitudes et exercices défectueux*. — Ne laissez pas votre enfant se

ter la disparition d'un rival... C'eût été contraire à la Loi divine, et Guy soumettait en tout sa vie aux principes chrétiens qui lui avaient été inculqués dès l'enfance. Mais enfin, la destinée est souvent faite d'imprévu... Ce Gaithier si ardemment aimé pouvait succomber sur la terre lointaine.... Chantal en ce cas redeviendrait libre, et alors qui sait?... Toutefois il chassa cette idée comme elle le méritait, comme une pensée mauvaise. En ce moment, il n'y avait qu'à s'incliner.

— Ce que vous venez de m'apprendre m'afflige profondément, je ne puis vous le cacher, Chantal ! dit-il enfin avec tristesse. Vous m'eussiez rendu le plus heureux des hommes en consentant à devenir l'ange gardien de mon foyer, la joie de ma vie, l'épouse chérie qui soutient et console aux heures difficiles qui marquent toute existence... Vous n'êtes plus libre ! Je ne puis que le déplorer... Cependant je vous remer-

coucher sur son bureau et sur son livre. Cette attitude est mauvaise à plusieurs points de vue. D'abord, le développement de la poitrine est compromis, la respiration entravée. Et cette fonction essentielle ne s'exerçant pas normalement, l'enfant déperit, devient nerveux, perd la mémoire et tombe dans sa classe au dernier rang, après avoir quelquefois occupé le premier.

Obligez l'enfant à se tenir droit, les épaules reportées en dehors, si cela est nécessaire, mettez lui de temps en temps un harnais sous le bras et recommandez-lui de se promener en faisant de profondes inspirations, la bouche fermée. Les exercices respiratoires bien conduits peuvent transformer un enfant, provoquer un développement régulier, redresser une colonne vertébrale qui se dévie, etc. Un autre inconvénient de cette attitude, les yeux trop près du livre, c'est de provoquer la myopie. Mêmes conseils aux enfants qui apprennent à coudre et à écrire. Les yeux sont un instrument trop nécessaire pour que la négligence soit excusable en ce point.

Bien des enfants ne se donnent pas la peine de se tenir à proximité de la lumière ou lisent le soir quand le jour est devenu insuffisant. Autre habitude à combattre pour une mère soucieuse de ménager la vue de son enfant.

Regarder ni de trop près ni de trop loin, de manière à ne pas fatiguer les muscles qui sont chargés d'accommoder notre œil aux objets visibles, c'est un principe dont on ne devrait jamais se départir.

Enfin, nombreux enfants sont gauchers ; apprenez-leur à se servir de leur main droite de préférence. Ne souffrez pas qu'ils tiennent leur couteau, leur fourchette, etc., de la main gauche. Il est difficile de calculer à quel point une infériorité de la main droite leur serait préjudiciable dans la suite.

Nous avons la mission de former de futurs hommes et de futures femmes. Nous manquerions à notre devoir si nous laissions une faculté quelconque s'amoindrir ou même perdre quelque chose du développement auquel elle a droit.

LE DEVOIR

I

Un vilain temps pour un facteur rural... Le

ciel de m'avoir jugé digne de votre confiance, ma cousine, vous n'aurez pas lieu de le regretter.

Elle fixa sur lui un regard reconnaissant, et lui tendant la main :

— Je le crois ! fit-elle simplement.

Puis souriant pour cacher son émotion, elle dit avec vivacité :

— Et les orchidées, Guy !... il ne faut pas que nous les laissions dans l'oubli... Père est très sensible à ce que l'on apprécie sa merveilleuse collection.

— Allons les voir ! répondit le jeune homme avec un soupir, en songeant que nulle fleur n'aurait pour lui le charme et le parfum de cette autre fleur, exquise de tendresse et de fidélité, éclosé dans l'âme de Chantal.

XVII

Un télégramme !

Chantal avait pâli à l'apparition du petit bleu présenté à son père sur le traditionnel plateau d'argent.

C'était cependant chose fréquente dans la

vent soufflait, un vent du Nord, glacial et acré, qui ramassait la neige et la promenait en tourbillons sur les champs ; de petits flocons se balançaient encore dans l'air comme s'ils tombaient à regret de ce ciel bas qui écrasait la terre de son immensité de plomb. La pleine s'étendait, monotone et blanche, tachée par places par le gris sombre de quelques maisons, trouée, là et là, par les échafauds noirs des vignes. Les arbres, dépouillés, se rapetissaient dans les lointains de la perspective. Il y avait une tristesse funèbre épandue dans l'air comme si la nature avait pris à jamais le deuil des beaux jours. Et l'on éprouvait cette impression d'abattement et de mélancolie qui saisit le voyageur dans les plaines russes...

II

Jean Huret, facteur à Saint-Pierre, petit village du Dauphiné, était parti comme d'habitude pour sa tournée. Il suivait un chemin étroit, au ras des champs, bordé d'une double rangée de treilles qui semblaient, ce jour-là, mortes, tuées par le froid. Et, tout en marchant, il se rappelait avec amertume les matins magnifiques du printemps, la saison si lente à revenir au gré de son impatience, où, sous le bon soleil, tout s'animaît d'une nouvelle vie. Alors les blés encore verts s'étendaient de tous les côtés, à perte de vue, pareils à une mer de verdure qui avait aussi des remous de vagues ; les sauvettes, cachées dans de maigres touffes de buissons, répondaient aux alouettes qui montaient bien haut, vers le ciel, chantant l'air pur et la liberté. Et la terre — la grande nourricière — qu'il aimait avec la passion farouche du paysan, exhalait ces matins, une odeur grisante et fraîche, un parfum d'humus en travail qui dilatait décicieusement sa poitrine. Comme il faisait bon respirer cette odeur !... Mais aujourd'hui, quel chien de temps !

Et Huret, si brave qu'il soit, bougeonne tout en allant aussi vite qu'il peut dans cette neige où il enfonce jusqu'à mi-jambe. Parfois il glisse et se retient avec son bâton de cornouiller. En somme, il se soucie médiocrement de la neige, car, par instants, sa figure franche d'ancien troupeau s'éclaire d'un léger sourire bon enfant. Ses moustaches, engivrées, se hérisSENT, et quelques flocons, retenus dans les poils en broussailles, s'en échappent, tandis qu'il secoue son caban de l'air frileux d'un oiseau qui agite ses plumes humides sur une branche.

Huret pense à la lettre qu'il porte dans son sac. Comme elle vient de loin, cette petite lettre !... et comme elle va faire plaisir à ceux

maison du banquier que la réception d'une dépêche. Bien que d'ordinaire elles fussent plus souvent adressées aux bureaux, il se passait peu de semaines où M. de Verneuil n'en reçut une ou plusieurs à son domicile privé.

Pourquoi donc celui-ci impressionne-t-il particulièrement la jeune fille ?... Elle n'aurait pu l'expliquer. Depuis la conversation qu'elle a eu la semaine précédente, avec son cousin et l'oncle Georges, à propos de son fiancé, elle vit sans se l'avouer dans l'attente continue et dans l'espoir irraisonnable d'un événement quelconque qui rendrait Gauthier à son affection.

— Ce ne peut cependant être de lui ! se dit-elle faisant effort pour recouvrer son calme.

La voix de son père la confirma dans cette pensée.

— Guy, c'est à vous que ce pli est adressé.

Le jeune homme étend la main, et promenant autour de lui un regard circulaire :

qui l'attendent là-bas, derrière le coteau embrumé !... Songez, ce sont deux pauvres vieux qui n'ont qu'un fils. Toute leur affection s'est donc concentrée sur lui. Il resta sous le toit qui abrita son enfance, il cultivera ce sol qu'ont arrosé les sueurs des aieux, et, la tâche accomplie, il ira dormir sans regret dans l'étroit enclos où dorment tant de générations. Mais les vingt ans sont venus, trop vite, hélas ! Il va tirer au sort. Va, pauvre vieille, il n'échappera pas au malheur. Il amène le numéro 2. Le voilà soldat de marine à Toulon, prenant son sort en patience, écrivant de temps à autre pour demander un peu d'argent, surtout pour avoir des nouvelles de ceux qu'il aime.

Je pars, dit-il naïvement, nous partons pour le Tonkin, un mauvais pays, racontent les camarades qui en reviennent ; quand même, dites bien à tous de ne pas m'oublier.

Depuis cette lettre, plus de nouvelles...

Les semaines, les mois se passent dans une attente anxieuse. Oh ! comme c'est douloureux, cette espérance qui naît avec chaque aurore pour s'éteindre bientôt dès le passage du facteur ! Tous les matins, ils sont là, les deux vieux, le guettant du seuil de leur porte, et, quand ils l'aperçoivent de loin :

— Hé ! Huret, y a-t-il quelque chose rapport à nous ?

Et le facteur fait un signe de la tête : rien.

Hier, ça été encore plus lamentable que d'habitude. La mère poussait des cris à fendre l'âme, se cognait contre les murs, désespérée, tandis que son homme, la tête basse, s'essuyait les yeux du revers de sa main calleuse, car il sentait, lui aussi, les larmes gonfler ses paupières. Mais aujourd'hui, la voilà, la petite lettre... Elle est dans le sac de cuir.

Et Huret, malgré le vent et la neige qui retardent sa marche, avance toujours... S'il pouvait courir !...

Pourtant, dire que sa femme avait essayé de le retenir :

— Pour une lettre, une seule, tu la porteras bien demain, va. Ce n'est pas un temps à mettre un homme dehors.

Mais il n'avait voulu rien entendre, et après avoir bouclé ses guêtres en cuir jaune, s'être enveloppé dans son large caban bleu de ciel, il était parti avec un bon courage...

Son esprit revole vers son intérieur si propret et si chaud. Il se voit, comme deux heures auparavant, mangeant au coin de la table son assiette de soupe, tandis que sa femme, assise à ses côtés, allaita son plus jeune qui se débat comme un vrai diablotin. L'ainé, un garçonnet de quatre ans, taquine le chat étendu

— Vous permettez ?... demanda-t-il en ouvrant le télégramme.

Sa physionomie reflète une vive satisfaction tandis qu'il prend connaissance du message.

— Il est dit que je verrai les cinq parties du monde ! exclama-t-il joyeusement.

— Encore un grand voyage, Guy ? Je croyais que vous y aviez à tout jamais renoncé, remarqua M. de Verneuil d'un accent moqueur.

— Je le pensais aussi, mon oncle ! mais je suis en présence d'une occasion unique. Cette mission scientifique dans l'Afrique occidentale, dont j'avais obtenu de faire partie, vient d'être remise en question. Elle avait été abandonnée momentanément, ainsi que je vous l'ai dit, par la mort imprévue de son organisateur ; mais le comte de L... a légué sa fortune à la Société Géographique, à la condition absolue que l'expédition projetée s'effectuera dans les six mois qui suivront l'ouverture du testament.